



PRÉFET DE LA CÔTE D'OR

*Cabinet du Préfet Service régional et départemental  
de la Communication Interministérielle  
03.80.44.64.44*

*29-10-2018*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### VIGILANCE ORANGE – NEIGE

Une quantité de neige élevée va impacter le département de la Côte-d'Or en début de soirée à compter de 22 heures et jusqu'à 10 heures du matin demain, mardi 30 octobre 2018.

La circulation sur les routes et autoroutes risque d'être perturbée par ces précipitations.

#### **Conseils et recommandations aux particuliers**

- \* Veillez à limiter vos déplacements
- \* Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- \* Privilégiez les transports en commun.
- \* Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- \* Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- \* Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- \* Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.